

## **Biodiversité : la Ville va offrir des nichoirs à moineaux aux habitants**

**Afin de protéger et de développer la biodiversité, la municipalité va offrir des nichoirs à moineaux domestiques et des hôtels à insectes aux Parisiens, qui s'engageront à les installer dans les cours et sur les murs de leurs immeubles, ou dans les jardins partagés. Face au défi de l'extinction de la Biodiversité, cette mesure vise notamment à préserver les moineaux domestiques, dont le nombre est en net recul depuis quinze ans.**

Selon le CNRS, un tiers des oiseaux a disparu des campagnes françaises en 15 ans, en raison de l'usage intensif des pesticides qui a fait disparaître les insectes dont ils se nourrissaient et des immenses champs de monoculture qui ont supprimé leurs abris. Les villes ne sont pas épargnées : trois-quarts des moineaux y auraient disparu sur la même période, selon la Ligue de protection des oiseaux (LPO), en raison notamment de la rénovation de nombreux bâtiments qui réduit les interstices où cette espèce avait l'habitude d'établir son nid.

Face à cette situation alarmante, Anne Hidalgo et son adjointe Pénélope Komitès se sont engagées à protéger et à favoriser la présence des oiseaux dans la capitale. Après avoir adopté en mars dernier un « Plan Biodiversité 2018-2024 », l'équipe municipale a décidé de multiplier les nichoirs dans les espaces publics et privés.

Un appel est lancé aux Parisiennes et aux Parisiens qui souhaitent participer à cette démarche. À partir de ce mercredi 12 septembre, la Ville de Paris réalisera une première phase de distribution gratuite de 2000 nichoirs à moineaux aux habitants, qui s'engageront à les installer dans les cours ou sur les murs de leurs immeubles, ou encore dans les jardins partagés. Des hôtels à insectes seront également mis à leur disposition, les insectes ayant un rôle essentiel dans l'écosystème et dans la chaîne alimentaire des oiseaux.

*« En distribuant des nichoirs à moineaux et des hôtels à insectes, la Ville de Paris poursuit son engagement pour le développement et la protection de la biodiversité dans la capitale. Ils permettront également de sensibiliser les Parisiens, dès leur plus jeune âge, aux enjeux majeurs de la protection de la biodiversité »,* explique Pénélope Komitès, adjointe à la Maire de Paris en charge des Espaces verts, de la nature en ville, de la biodiversité, de l'agriculture urbaine et des affaires funéraires.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre du projet « + de nature en ville », adopté par les Parisiennes et les Parisiens lors du vote du Budget participatif 2016.

Toutes les informations pour se procurer un nichoir ou un hôtel à insectes figurent sur [Paris.fr](http://Paris.fr).

**Contact Presse** : Perrine Boiton / 01 42 76 49 61 / [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)